

le mag

CDC
de la
Latitude
NORD GIRONDE

#30

JANVIER 2017

À LA UNE

2017, quel périmètre et quels services pour la CDC ?



CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAI, DONNEZAC, GÉNÉRAC, LARUSCADE, MARCENAI, MARSAS, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES, SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC, SAUGON.



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



2016, une année perdue en discussions et réunions inutiles à cause du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Cinq communes pourraient nous quitter. Ce Mag serait le dernier numéro distribué sur le territoire historique de la CCLNG.

Il est maintenant nécessaire de regarder vers l'avenir, reprendre le Pacte Intercommunal arrêté en 2014, et mettre en œuvre les projets consensuellement mûris par notre Communauté de Communes. Certains de notre capacité à innover et à nous adapter à une nouvelle situation, personne ne nous empêchera désormais de poursuivre notre route dans le chemin de l'amélioration des services à notre population : développement économique dynamisé grâce à l'ouverture du Chai 2.0, aménagement de l'espace efficace, politiques jeunesse, culturelle, touristique, sociale, commerciale, environnementale performantes, facilitant la vie de nos nombreux habitants.

Sans oublier le travail sur la mutualisation des services techniques si bien avancé. Tout sera prêt à la fin de cette année 2017.

Une coopération avec des territoires voisins qui partagent les mêmes objectifs nous paraît nécessaire dans le respect de la spécificité de chacun. Nous y sommes prêts et nous le souhaitons vivement.

Nous y parviendrons car nous en avons la volonté. Nous souhaitons à toutes les familles de notre territoire une bonne et heureuse année 2017 remplie de projets et de réussite.



Un nouveau prix de l'innovation pour le CIAS !

Déjà récompensé d'un 1^{er} prix par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS), le CIAS Latitude Nord-Gironde vient de recevoir un nouveau prix de l'innovation pour la co-construction de son pôle de santé. Décerné début novembre par l'Association des Maires de Gironde, dans le cadre du Selaq (salon des élus locaux et agents publics de Nouvelle-Aquitaine), ce prix salue la volonté de la CCLNG de conforter le réseau de professionnels de

santé en zone rurale. Pour mémoire, s'il participe à lutter contre la désertification médicale, le Pôle de Santé n'a pas vocation à regrouper les cabinets médicaux, mais à leur proposer une organisation basée sur le partage et la maîtrise du temps de travail tout en inscrivant le patient au cœur du dispositif.

En savoir + sur le pôle de santé :
www.poledesante-saintsavin33.fr

Petites scènes, grandes émotions !

> **Pop/folk avec I Am Stramgram**
Vendredi 3 février à 19h30,
salle des Fêtes de Civrac

Sur un folk anglo-saxon teinté de français en alliant des sonorités électroniques, I Am Stramgram propose une pop à l'image des paradoxes qui nous habitent : joyeuse et mélancolique, débraillée et exigeante, minimaliste ou chargée. Et de nouvelles mélodies qui ressuscitent le temps de l'enfance, des colonies de vacances et des comptines naïves : am stram gram pic et pic et colégram...

+ d'info : [facebook.com/iamstramgram](https://www.facebook.com/iamstramgram)



> **Trio vocal avec The ShougaShack**
Vendredi 31 mars à 19h30,
salle des fêtes de Donnezac

The ShougaShack est le fruit de la rencontre, il y a 3 ans, de 3 auteures-compositrices-interprètes, Nadia Simon, Lola Baiï et Clélia Vega, qui unissent leurs voix - la basse, la autoharpe et la guitare - sur le rythme brut et envoûtant des percussions corporelles. Elles ont fait la première partie de Fauve et de Christine and the Queens ... à découvrir !

+ d'info : [facebook.com/theshougashack](https://www.facebook.com/theshougashack)





© Tavenet-Vasal

Péripé'cirque sous chapiteau à Laruscade

Cette année, le festival Péripé'cirque revient sur le territoire dans le cadre du partenariat mené avec CLAP, l'opérateur culturel du Cubzaguais. Ainsi, en mars, un grand chapiteau installé à Laruscade accueillera la « Compagnie Quotidienne » pour une combinaison inédite de vélo acrobatique et de sangles aériennes ! Une représentation sera réservée par la CCLNG à plusieurs classes du territoire, notamment celles qui se sont inscrites dans les parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec l'Éducation Nationale.

Vol d'usage :

Le 15 mars à 14h. Les 17 & 18 mars à 19h30 (représentations ouvertes au grand public).

Tarifs : 7€ - dès 6 ans

La CCLNG joue les Pères Noël



Pour amplifier la dynamique commerciale lancée par l'Association des commerçants de Cavignac « Espace Cavignacais » et son opération de Noël « Grattez plus pour gagner plus », la CCLNG a apporté un appui financier (5 800€) et méthodologique à cette initiative. La CCLNG confirme ainsi son rôle d'animation économique, y compris envers les petits commerces quand ceux-ci s'inscrivent dans une dynamique collective. L'aide a permis, sur une quinzaine commerciale, d'animer la ville, de mettre en jeu 3 000 € de cadeaux en plus d'un gros lot exceptionnel. Une belle réussite pour les commerçants et un suspense qui dure encore puisque l'heureux gagnant de la voiture sera tiré au sort le 8 février prochain !

Valorisez votre parcelle forestière

Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPFA) coordonne, depuis début 2016, le projet Foredavenir qui a pour but d'aider les propriétaires à remettre en exploitation leur parcelle forestière. Ils pourront ainsi bénéficier d'un financement par l'Adème de 40% du coût total de remise en valeur et d'un accompagnement dans la rédaction d'un document de gestion durable de leur bois.

Contact :

Dimitri Blanchard, conseiller forestier,

06 07 85 99 74

d.blanchard@crpfaquitaine.fr

Permanences à la Maison de la CCLNG à Saint-Savin :

tous les 1^{ers} mardis du mois



2017, quel périmètre et quels services pour la CDC ?

Le 28 novembre 2016, le préfet, appliquant la décision d'une commission d'élus, a pris l'arrêté confirmant l'amputation du territoire intercommunal de 5 communes. Cette décision ignore la volonté exprimée par les élus du territoire. En attendant les résultats du recours en suspension et en annulation déposé le 21 décembre, Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Vivien-de-Blaye et Saugon ont donc quitté la CdC Latitude Nord-Gironde le 1^{er} janvier.

Un territoire plus petit, un budget moindre, au nom d'une réforme qui devait renforcer les intercommunalités... Quels sont les impacts sur notre territoire, sur les finances et sur les services aux habitants ?



Conférence Presse SDCI 20-12-2016

Des impacts très concrets :

Pour les habitants de Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Vivien-de-Blaye et Saugon :

Depuis le 1^{er} janvier, leur commune ne peut plus accueillir les services communautaires. La Coccinelle ne va plus à Saint-Christoly, le RAM n'anime plus d'atelier d'éveil à Générac. La bibliothèque de Saint-Christoly est sortie du réseau et les enfants des 5 communes qui vont à l'école de musique n'ont plus droit au chèque-musique.

Pour les A.L.S.H : l'accès reste possible au tarif « familles extérieures » (en application du règlement de service). En matière sociale, c'est la fin des colis alimentaires, la hausse du tarif du transport à la demande (de 2,50€ à 6€) et une hausse du tarif pour le portage de repas à domicile (de 4 à 6€ à presque 8€).

Pour le budget de la CCLNG : amputation de 880 000€ des recettes.

Combien de personnes touchées ?

67 enfants du centre de loisirs, 26 élèves de l'école de musique, 10 enfants à la halte-garderie, 3 enfants à la crèche, 20 personnes âgées pour les repas, 100 familles pour l'aide alimentaire et 120 usagers du transport à la demande.

Des impôts locaux en hausse pour les 5 communes qui quittent le territoire

Impact fiscal pour les 5 communes :

	Taux CDC LNG 2016	Taux CDC Blaye 2016
Taxe d'habitation	7,86 %	9,19 %
Taxe sur le foncier bâti	0 %	1,61 %
Taxe sur le foncier non-bâti	2,21 %	5,59 %
Contribution des entreprises	25,42 %	25,84 %



Pour comprendre

Chronologie de définition et de mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale

7 AOÛT 2015

Promulgation de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) portant notamment obligation d'élaborer un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) répondant à des critères déterminés (notamment un seuil de population d'au moins 15 000 habitants) au plus tard le 31 mars 2016, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017.

9 OCTOBRE 2015

Transmission du projet de SDCI du Préfet de Gironde prévoyant la fusion des 5 communautés de communes de Haute-Gironde.

9 DÉCEMBRE 2015

Délibération de la CCLNG rejetant le projet de fusion des 5 communautés de communes proposé par le Préfet, également rejeté par 41 des 65 communes concernées.

12 FÉVRIER 2016

Vote d'un amendement de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) retirant 5 communes à la CCLNG, sa population passant de 23 210 habitants à 18 775 pour rejoindre la communauté de communes de Blaye.

7 MARS 2016

Rejet, par la CDCI, d'un amendement réclamant le rétablissement du périmètre de la CCLNG avec ses 16 communes.

29 MARS 2016

Arrêt du SDCI de Gironde par le Préfet prévoyant le retrait des 5 communes de la CCLNG.

30 MARS 2016

Délibération à l'unanimité de la CCLNG décidant notamment d'engager un recours contentieux contre la mise en œuvre du SDCI.

30 MAI 2015

Délibération de la CCLNG donnant un avis défavorable à la recomposition proposée par le Préfet, en application du SDCI, lui retirant les 5 communes – Quatre des cinq communes concernées (Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Blaye et Saugon) se déclareront également défavorable.

12 SEPTEMBRE 2016

Rejet, par la CDCI, d'un nouvel amendement prévoyant une recomposition du périmètre de la CCLNG à 15 communes (retrait de la commune de Saint-Girons-d'Aiguevives, celle-ci étant favorable à un départ vers la communauté de communes de Blaye).

28 NOVEMBRE 2016

Le préfet arrête le périmètre et confirme le retrait des 5 communes de la CCLNG.

21 DÉCEMBRE 2016

La CCLNG dépose un recours en annulation contre le nouvel arrêté de périmètre auprès du tribunal administratif de Bordeaux. Ce recours est assorti d'un référé demandant la suspension de l'arrêté dans l'attente d'un jugement sur le fond.

JANVIER/FÉVRIER 2017

Verdict sur le référé-suspension. Le jugement sur le fond devrait intervenir sous 18-24 mois.

« Un déni de démocratie ! »



Après son rattachement à la communauté de communes de Blaye, Jean-Pierre Domens, le maire de Saint-Vivien-de-Blaye, ne décolère pas : « On nous demande de voter la proposition du Préfet en Conseil Municipal, qui l'a rejeté, et on n'en tient pas compte ! Sur les cinq communes concernées, 4 (Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Blaye, Générac, Saugon) ont voté pour rester dans la communauté de communes Latitude Nord-Gironde. Seule Saint-Girons-d'Aiguevives a voté pour le rattachement à Blaye. Est-ce ainsi

que l'on respecte la démocratie ? Et quel respect pour les liens créés et les projets nés ou à naître sur lesquels nous avons travaillé ? La méthode est brutale et peu respectueuse des citoyens de notre territoire. Nous portons l'affaire en justice, le combat continue ! »

Jean-Pierre Domens
Maire de Saint-Vivien-de-Blaye

Afin de donner une place aux communes qui composent le territoire, nous leur consacrons deux pages du mag'. Zoom sur Marcenais !



La mairie

Marcenais, la ruralité dynamique

3 questions à Patrick Pelletan, maire de Marcenais



Jean-Jacques GAUDRY,
élu communautaire à
la CCNLG

Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Souvent connue pour sa chapelle templière, Marcenais est une commune rurale très étendue – elle compte une quarantaine de hameaux et lieux-dits – qui a gardé quelques éleveurs et de nombreuses écuries. La population a doublé en quarante ans. Elle continue à augmenter avec l'arrivée de jeunes familles attirées par le prix du foncier et l'accès à la RN10. Avec 91 enfants sur 4 classes, primaire et maternelle, l'école se porte bien.

Quels sont les grands projets de votre mandat ?

À l'image de ces jeunes familles, nous avons souhaité rajeunir la commune et nous avons souvent invité la population à de petits chantiers d'embellissement (réfection d'un mur, plantation, nettoyage, ...). Nous avons implanté une agence postale dans

les locaux de la mairie, créé un city-stade et une bibliothèque. Enfin, nous avons installé de la vidéo-protection sur certains bâtiments (mairie, école, ateliers, ...). La réflexion est en cours pour la réhabilitation d'un beau bâtiment qui pourrait devenir un pôle de services et pour l'extension de notre boulangerie/épicerie.

Marcenais dans la communauté de communes : les enjeux, des risques, des opportunités ?

Nos habitants bénéficient des services communautaires, le portage de repas ou la garde des enfants, que seuls nous ne pourrions financer. J'aimerais que la CdC soit encore plus concrète pour les habitants en proposant, par exemple, des achats groupés et des investissements dans du matériel collectif (chapiteaux, tracteurs, ...). Cela permettrait à chaque commune de faire des économies.



L'église Notre-Dame

SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

L'église Notre-Dame à Marcenais est l'unique vestige d'une commanderie templière établie à la fin du XII^e siècle sur les chemins de Compostelle. Elle servait « d'hospital » pour les pèlerins qui y trouvaient hébergement, soins et lieu de prière. Elle servit également de moyen de défense pendant les époques troubles comme en témoignent ses fortifications.



La salle des fêtes

MARCENAIS EN BREF :

- > 750 habitants
- > 904 hectares
- > 2 commerces (boucherie, épicerie/dépôt de pain),
- > 19 entreprises
- > 12 associations

CHIFFRES DE FRÉQUENTATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

- > RAM : 10 assistantes maternelles agréées
- > ALSH : 9 familles
- > Maison de la Petite Enfance : 1 enfant MPE + 1 enfant sur la Halte Garderie Itinérante « La Coccinelle » et 1 enfant sur les deux structures
- > Portage de repas : 5 bénéficiaires inscrits de plus de 60 ans, soit 912 repas.
- > Télé-assistance : 5 bénéficiaires inscrits.
- > Transport à la demande : 10 bénéficiaires inscrits.

À MARCENAIS, LA CCLNG L'A FAIT

Pendant les vacances scolaires, la salle du Foyer Rural et la salle des fêtes de Marcenais reçoivent l'accueil de loisirs élémentaire pour les enfants des communes de Cagnac, Cézac, Cubnezais, Marcenais, Marsas et Laruscade.

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

Les 9, 10 et 11 Juin 2017, c'est la 11^{ème} édition du festival Country organisé par le Comité des Fêtes de Marcenais ! Direction, l'ouest américain le temps d'un week-end : spectacle équestre, danse indienne, village artisanal, feu d'artifice et, bien sûr, concerts et bals country, le dépaysement est garanti !

LE CHAI 2.0

TÉLÉTRAVAIL | CO-WORKING | FORMATION


 LATITUDE
NORD GIRONDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le développement économique, *une mission prioritaire*

Compétence obligatoire des communautés de communes, le développement économique est aussi la clé pour créer de la richesse et des emplois locaux. Accueil des entreprises et des porteurs de projets, création du Chai 2.0, prospective vers de nouveaux gisements d'emplois, la CCLNG multiplie les initiatives !

Le Chai 2.0, pépinière de développement économique

Le Chai 2.0 est un tiers-lieu qui accueille les télétravailleurs permettant de renforcer les synergies entre les entrepreneurs et qui forme le grand public. Le Chai 2.0 est un outil innovant qui répond aux évolutions du monde du travail et à une nouvelle demande de solidarité professionnelle.

Une 1^{ère} semaine de l'économie en Haute-Gironde

Après les Etats Généraux de l'Emploi en Haute-Gironde, la plateforme de Développement des Entreprises et des Emplois (D2E) de Haute Gironde, a organisé son 1^{er} événement en octobre dernier : de Saint-Ciers à Saint-André, en passant par la CCLNG, visites d'entreprises, tables rondes pour les professionnels, inaugurations se sont succédées pendant une semaine. Ces différents événements ont permis de booster l'économie locale, notamment dans les secteurs porteurs

d'emplois comme l'énergie, l'économie sociale et solidaire, l'œnotourisme ou la logistique. Lors de la journée sur la CCLNG dédiée à la logistique, l'ensemble des acteurs présents ont confirmé la vocation du territoire d'affirmer sa stratégie de développement en matière de logistique compte tenu de son positionnement géographique.

À suivre...

Au carrefour entre deux axes majeurs, sud/nord et est/ouest, le potentiel logistique/transports du territoire est avéré. Une enquête menée par la CCLNG est en cours auprès des professionnels de la logistique pour mieux connaître leurs besoins et proposer des réponses adaptées et durables.

Contact éco

Lise BOURDON, chargée de mission Développement économique
05 57 58 98 87
developpement-economique@latitude-nord-gironde.fr

« Le site logistique idéal »

Née à Marsas, en 1994, dans des locaux très vite devenus exigus, l'entreprise de transports Pagès s'est d'abord installée à

Ambès pour pouvoir se développer. Depuis 2012, elle est revenue à Saint-Mariens. « A près de 35 kms d'une voie roulante, le site d'Ambès, très enclavé, générant des déplacements coûteux et inutilement polluants, explique Franck Labeyrie, directeur commercial. Nous avons trouvé à Saint-Mariens des terrains disponibles à un prix très attractif et à 500 m de l'embranchement avec la RN10. Pas forcément bienvenus partout, nous avons été très bien accueillis par la CdC qui a facilité notre installation. »

Aujourd'hui avec un bâtiment de 3 000 m² et des perspectives de développement pour les années qui viennent – un nouveau bâtiment de 1 000 m² est à l'étude – Pagès emploie 35 personnes à Saint-Mariens dont la plupart habitent sur le territoire.

